

Lettre des Administrateurs salariés d'EDF SA

N°95

Février 2023

Parrainés par la FNME-CGT



Claire
BORDENAVE

Edito : **Cohérence !**

Tout comme le 31 janvier, nous n'avons pas siégé le 16 février au Conseil d'administration d'EDF SA pour cause de journée d'action sur les retraites. Notre sens des responsabilités nous a conduits à faire savoir que notre place était aux côtés des grévistes et le mépris affiché par le gouvernement aux OS conditionne les relations dans une entreprise en voie d'être étatisée par OPA. Car si le mandat que nous ont donné les salariés nous confère une légitimité démocratique au sein de l'instance, nous sommes avant tout des salariés des IEG comme les autres qui défendent leurs droits.

Les deux dates de conseil coïncidaient avec des journées de manifestation nationale contre le projet de réforme des retraites dont l'adoption signifierait purement et simplement la fin du contrat social dans les entreprises des IEG. Nous montrons notre solidarité à ceux qui nous ont élus en nous joignant aux rassemblements, plutôt que de participer aux échanges feutrés dans un Conseil d'administration noyauté par le gouvernement ! Certes, notre absence autour de la table nous privera de quelques expressions pertinentes sur des sujets d'importance, mais que cette lettre viendra combler. Nous ne perdons pas de vue le devenir de notre entreprise que les logiques financières continuent à piller, à l'opposé de son intérêt social et de l'intérêt général.

Mais quelle est l'utilité des séances fleuves dont les sujets sont éloignés de la préoccupation majeure des usagers vis-à-vis de l'électricité : le prix de ce bien de première nécessité, et le retour à un service public digne de ce nom. En effet, discuter encore de l'acquisition d'un parc photovoltaïque aux USA alors que la dette grimpe à 65 Md€ semble un non-sens qui confine à l'irresponsabilité... Et ceci toujours avec un étranglement des OPEX qui ne va pas faciliter notre quotidien au travail.

Dès lors, cela nous interroge sur la composition actuelle du Conseil dont la plupart des membres ont cautionné par leurs votes les positions des gouvernements et des présidences successives aboutissant à l'endettement abyssal actuel. **Le Conseil d'administration d'EDF SA n'est bien sûr pas l'Assemblée nationale, mais il ne doit pas non plus ressembler à une annexe du secrétariat général de l'Élysée dont on connaît les méthodes.** Maintenant que l'entreprise peut devenir véritablement nationalisée par la loi Brun, procéder à une réforme d'ampleur de la composition de cette instance serait cohérent afin de retrouver de véritables débats nourris et une gouvernance saine. Pour éviter les exercices hors sol dans lesquels le gouvernement se complait, il nous paraît nécessaire d'inclure des représentants des associations d'usagers et des élus de la Nation comme c'était le cas par le passé. Ce besoin de rattachement aux réalités économiques de notre pays est aussi certainement ce qui a motivé les députés de l'Assemblée nationale à voter le projet de loi de non-démembrement d'EDF sous l'impulsion de l'interfédérale syndicale. Il nous laisse espérer plus de considération dans les instances : il acte une victoire des idées que nous avons construites depuis le refus unanime d'Hercule en se basant sur l'échec de la libéralisation du secteur. Les rôles des CSEc d'EDF SA et d'ENEDIS autour du Conseil National de l'Énergie montrent que nous pouvons continuer à espérer, même si plusieurs signaux faibles nous laissent présager le pire pour l'intégrité du groupe.



Karine
GRANGER



Jean-Paul
RIGNAC



.../...

Edito ... suite

La nouvelle stratégie pourrait cependant aboutir à un jeu de bonneteau gigantesque dès la fin de L'OPA. C'est en ce sens que nous interprétons les appels désespérés du directeur de RTE aux députés, pour stopper le projet de loi qui pourrait barrer la route à son indépendance vis-à-vis d'EDF, tout en tapant sur les agents qui relèvent la tête, et en préférant ignorer son devoir de réserve que son rôle lui confère.

Pour conclure, notre exemplaire régime de retraites IEG est menacé pour les nouveaux embauchés, ce qui le mettrait en déséquilibre inévitable. A travers lui, c'est aussi le détricotage du statut des IEG qui est engagé avec certitude. Cette bataille est vitale car le rapport de l'inspecteur général de sûreté nucléaire montre que reconstruire notre filière nucléaire ne pourra se faire sans recrutements massifs. Et sans statut, l'attractivité et donc la pérennité de nos missions sont réellement en danger. **Il est de notre devoir de soutenir nos garanties collectives pour soutenir nos métiers. L'intérêt général justifie donc que nous soyons toutes et tous présents dans les manifestations et dans les mobilisations ou actions !**

Comptes EDF : 64,5 Md€ de dettes... les non-dits du gouvernement !

Alors que la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la souveraineté énergétique nous réserve de bons makings off... cela est révélateur de toute la clairvoyance des syndicats, au premier rang desquels la CGT, dans leur lutte acharnée, depuis 2004, contre la libéralisation de ce bien de première nécessité. Le Conseil d'Etat réaffirme que le supplément d'ARENH était l'unique solution pour faire face à une crise énergétique générée par ceux qui ne produisent pas ou si peu... Pourtant, on voit le piètre résultat de ces politiques consistant à prélever sur la puissance publique – caisses de l'Etat et d'EDF – pour faire le jeu de l'Europe et enrichir des alternatifs, quand le calcul de la CRE pour 2023 aboutit à une augmentation de 108,9% d'un tarif qui n'a plus grand chose de régulé, puisqu'il est très fortement impacté par des prix de marché qui explosent. C'est bien au-delà des 44% de 2022 qui nous avaient poussé à intervenir pour éviter la catastrophe économique du pays !

Le gouvernement qui, avec l'appui des alternatifs, dont un des éléments de langage consiste à nous faire avaler qu'un MWh se monnayera désormais en 2023 entre 230 et 280 €/MWh... va mettre à terre une bonne partie de l'économie du pays et les emplois qui vont avec ! **C'est également sans compter sur la démotivation des salariés d'EDF qui, dans le même temps, jouent les cascadeurs pour sortir un MWh à 42€, alors qu'en 2022, 43% de notre production a été bradée à nos concurrents !** On est bien loin des 25% initialement prévus par la loi Nome... Dans le même temps, un de nos concurrents parmi les plus carbonés du monde, annonce des bénéfiques records de 20 Md\$ corrigés d'éléments exceptionnels ! En parallèle, bon nombre de producteurs d'ENR ayant bénéficié de formes contractuelles avantageuses (quand l'électricité était à bas prix), n'ont pas hésité à se séparer du lien avec l'Etat, dès que les prix de marché ont flambé. On voit bien où se dirige la boussole de ce gouvernement : socialisation des pertes et privatisation des profits !

Ce gouvernement a donc fait le choix d'affaiblir l'opérateur historique, en puisant une nouvelle fois dans sa trésorerie, au moment où EDF traversait une crise majeure de production du fait d'une maintenance carabinée pour prolonger son parc (puisque son remplacement a trop tardé), par un problème générique qui est venu s'y rajouter et une hydraulicité au plus bas ! Sans son caractère intégré, l'addition pour EDF aurait sans doute été encore plus salée !

Toutefois, le remède simpliste de limiter les CAPEX et les OPEX, à l'œuvre depuis des décennies sera loin de diminuer les risques portés par EDF producteur. Les salariés apprécieront, hélas, au quotidien la portée de telles décisions. Elles relèvent d'une incompréhension majeure entre la nécessité de préserver nos outils pour prolonger leur durée de vie, face aux exigences d'un gouvernement et d'une finance de courts termes. Depuis presque 20 ans, nous souffrons de telles inepties ! Notons aussi qu'hors de France, EDF Energy accuse encore 1 Md€ de pertes de valeur, dont 500 M€ sont imputables à HPC. Un lourd héritage pour Luc Reymond qui, espérons-le, l'amènera à se questionner sur le bien-fondé des investissements à l'international, Sizewell et renouvelables compris !

La stratégie est donc entièrement à revoir, en fonction des moyens qui devront en priorité être alloués à notre parc France (ancien et futur), en particulier ceux concernant les effectifs qu'il va falloir nécessairement former. Mais compte tenu de l'état de la filière et de nos garanties sociales peu attractives, et qui pourraient encore se dégrader, rien n'est gagné ...

S'ajoutent les décisions prises par le gouvernement Macron - sur bruits de bottes européens - pour cause de crise énergétique. Si un rattrapage des TRVE est bien envisagé, il faudra soustraire l'impact de la CRIM .../...

(Contribution Rente InfraMarginale) alors même que les capacités manquent. Et si bon nombre de citoyens sont revenus vers l'opérateur historique, notre stratégie commerciale les a renvoyés en majorité vers des offres hors TRVE. Mais leur retour s'est fait au plus mauvais moment et il a donc fallu racheter des volumes sur des marchés devenus fous. Pourtant, si l'on avait souhaité que ce retour soit pérenne et sur le long terme, c'est vers des prix régulés au TRVE que nous aurions dû les diriger....

Enfin, entre les variations des produits et charges financières, les effets de désactualisation sur les provisions des actifs dédiés (provisions pour le démantèlement des centrales pénalisées par une bourse morose), le coût de la dette et de la gestion de la trésorerie... difficile de voir où se nichent véritablement les faiblesses structurelles, d'autant que chaque membre du Comex n'a pas intérêt à se montrer mauvais élève en ces temps de possibles et probables renouvellements des équipes.

Ce résultat net courant de -12.7 Md€ - qui grimpe à -17.9 Md€ en y intégrant les éléments non récurrents (dépréciations...) - montre désormais la volatilité d'une entreprise gérée de manière libérale. Car quand vous êtes un peu malade, la finance vous pulvérise telle une mauvaise herbe, et peu importe si vous êtes indispensable au pays, au système et à l'intérêt général !

Comme pour les meilleures séries, le début de la saison 2 du scénario Hercule ressemble, à s'y méprendre, à la saison 1, avec les mêmes ficelles et moins de finesse ! Mais qu'on se le dise, le personnel, comme dans la saison précédente, défendra, quoi qu'il en coûte, son entreprise intégrée de service public !

Sureté nucléaire : Une réforme et un rapport qui interrogent ...

Nous avons appris le 8 février 2023 la fin de l'IRSN dont les compétences seront réparties sur l'ASN, le Délégué à la Sureté Nucléaire pour les activités et installations intéressant la Défense (DSND) et le CEA. L'IRSN, était né il y a 20 ans de la fusion entre l'OPRI et l'IPSN, historiquement rattaché au CEA. **Ce rapprochement pose question sur les rôles de chacun et l'avenir de ce véritable thermomètre de notre parc, alors qu'au même moment est envisagé un allongement du fonctionnement de nos centrales et le nouveau programme EPR2.** Concrètement, l'exécutif entend scinder et répartir les compétences - donc les experts et scientifiques - de l'IRSN chargé de la recherche et de l'expertise sur les risques nucléaires et radiologiques au sein de 3 autres organismes : l'ASN, son équivalent dans le monde militaire le DSND, et le CEA : organisme public chargé de la recherche dans le nucléaire et les nouvelles énergies.

Dans le même temps, le Conseil a reçu le rapport de l'Inspecteur Général de la Sureté Nucléaire. Ce rapport met en avant plusieurs problématiques : **les conséquences d'une généralisation du télétravail sur des collectifs exposés et en perte de réalité, l'intégration des jeunes recrues, la cohérence des diverses maintenances sur site, et la ré-internalisation d'activités essentielles à notre rôle d'architecte-ensemblier.** Enfin, il questionne sur la simplification qui, au final, aboutit à la perte des gestes techniques !

Il est donc grand temps de revoir la question de la sureté sur le plan national, tout comme à l'échelle de l'entreprise. Si l'ancien Président ne voyait qu'en l'ASN une atteinte à sa performance financière, la politique du « tout cadre » doublée d'une attaque en règle de nos garanties collectives contribuera à l'aggravation des constats relevés ce jour.

Réforme des marchés européens (Design market)

Nous avons participé à la consultation publique cadencée - que ce soit par le délai ou le format des réponses - par la Commission européenne pour tenter de juguler les excès des marchés européens autour d'un électron non stockable. Au-delà du déni flagrant sur les effets de la libéralisation, la solution que l'on entrevoit consiste à promouvoir des formes contractuelles de long termes plus sécurisées (PPA et CfD) pour quelques gros acteurs en ouvrant totalement les échanges transfrontaliers : un industriel allemand pourra conclure un accord avec un producteur français.

Prélever des volumes sur des marchés qui sont tous en mal de production pilotable, créera inévitablement un manque de liquidité au détriment des petits utilisateurs finaux. C'est donc encore une solution de courte vue probablement bâtie avec le lobbying à l'aval des négociants en électricité et à l'amont des producteurs d'énergies intermittentes qui est proposé. .../...

Sauver les logiques financières, plutôt que de se fixer les bons objectifs, comme l'accès à ce bien de première nécessité à partir de productions bas-carbone, pour ne pas mettre en cause les erreurs de la transition énergétique actuelle, est loin d'être la priorité de Bruxelles alors que nous avons un problème structurel : nous manquons au niveau européen de production pilotable et le retour à des planifications à la maille de chaque pays est indispensable à la sécurité d'approvisionnement de chacun et de tous. C'est la priorité !

Au revoir et merci Claire !

Nous avons demandé à Claire de nous faire un petit bilan de son mandat d'Administratrice salariée au Conseil d'administration d'EDF.SA. qu'elle a choisi de faire sous forme de chroniques pour vous plonger dans l'ambiance !

Décembre 2019 – Une prise de mandat en fanfare !

Fuite de données confidentielles dans la presse après le CA d'octobre... Accueil par le secrétariat général (le Président ne reçoit pas les nouveaux administrateurs salariés ?) : pas un mot pendant notre mandat aux salarié.e.s qui nous ont élus, ni au syndicat qui nous a parrainés... la Direction de la sûreté is watching you ! Alors... Silence ? Ou désobéissance raisonnée ?

Premier CA, en pleine réforme des retraites, 40% de grévistes à EDF : un administrateur indépendant demande si les auteurs de coupures sauvages seront bien sanctionnés... A sauvage, sauvage et demi !

2020 – Solitude du confinement et test d'acuité auditive

Les séances du Conseil et de ses comités se tiennent... par téléphone ! Confidentialité oblige... 25 participants... mauvais son, pas d'image... Comment diantre travailler collégalement ?

2021 – Hercule dans le pif

Un consultant évalue le fonctionnement du CA : les AS le confondent avec les IRP, ils doivent s'exprimer en leur nom propre... Qui-suis-je, à qui appartiens-je, entre légitimité et loyauté ?

Clash sur les orientations stratégiques : le CA est prié de les valider, pas de les instruire, ni de proposer des

alternatives. Quant au CSEC...puisque l'essentiel de ses remarques concerneraient l'Etat, pourquoi l'entendre et lui répondre, comme le prévoit la loi ?

2022 : 21 séances du CA...

Les convocations exceptionnelles dépassent les séances planifiées ! L'actualité a ses exigences : entre l'augmentation du volume d'ARENH, attaquée au Conseil d'Etat par les administrateurs salariés, l'injonction de sauvetage de General Electric, la corrosion sous contrainte, les (mauvaises) annonces sur FLA3, l'OPA de l'Etat, la nomination du nouveau Président, l'EPR2, les projets nucléaires à l'international, les SMR, les projets ENR pléthoriques aux USA... malgré les rencontres fréquentes, la presse, (trop) souvent, en sait plus, ou plus tôt, que les administrateurs salariés ! Et, sans cesse ravivée, cette interrogation lancinante : qui défend l'intérêt social d'EDF ?

Au moment de quitter ce mandat avec quelques mois d'anticipation, pour cause de départ prochain en inactivité de service, je tiens à remercier la fédération Mines Energie de la CGT, et les collègues-électeurs.trices qui m'ont accordé leur confiance dans l'exercice de ce mandat singulier et difficile... et à livrer mes questionnements à Fabrice Guyon, en lui souhaitant d'y apporter ses propres réponses, avec l'éthique militante que je lui connais...

Merci Claire pour ton expertise et ton engagement ! Bonne continuation !

Claire siègera encore quelques mois au CESE (Comité Economique Social Environnemental) pour le compte de la Confédération CGT.

Nous contacter

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- ⇒ Claire BORDENAVE : claire.bordenave@edf.fr – Tel 07 61 46 07 44
- ⇒ Karine GRANGER : karine.granger@edf.fr – Tel 06 66 31 49 90
- ⇒ Jean-Paul RIGNAC : jean-paul.rignac@edf.fr – Tel 06 59 67 76 71